COMMUNE DE
Strassen

AVIS AU PUBLIC
EN MATIERE DE COMMODO ET INCOMMODO

Il est porté à la connaissance du public que la demande suivante a été introduite en vue de l'obtention d'une autorisation d'exploitation dans le cadre de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés :

Etablissement de la classe 1 :
(n° du dossier : 1/26/0290)

Exploitation d'un immeuble de bureaux, installation de production de froid et tour aéroréfrigérante sis à Strassen, 53, rue des Romains.

L'avis concernant cette demande est affiché à la maison communale de Strassen du 26 novembre 2026 au 11 décembre 2026 inclus où la demande et les plans y relatifs peuvent être consultés.

Toute personne qui entend, soit dans son propre intérêt, soit dans l'intérêt de la sécurité ou santé publique, réclamer ou présenter des observations à l'encontre du projet en question, est invitée à adresser sa réclamation par écrit au collège des bourgmestre et échevins de la commune de Strassen, b.p. 22, L-8001 Strassen, et ce jusqu'au dernier jour du délai d'affichage inclus.

En vertu de l'article 12 de la loi précitée, le bourgmestre ou ses délégués entendront tous les intéressés qui se présenteront le **16 décembre 2026 entre 10.00 et 11.00 heures** au secrétariat communal de Strassen.

Strassen, le 26 novembre 2026

Le collège des bourgmestre et échevins
le Président, le Secrétaire,